



HAL
open science

Les liens familiaux face à la montée des incertitudes

Claude Martin

► **To cite this version:**

Claude Martin. Les liens familiaux face à la montée des incertitudes. Le lien familial à l'aube du XXI^e siècle. Ombres et lumières: Approche pluridisciplinaire, Fondation pour le lien social, Mar 2012, Paris, France. halshs-01191346

HAL Id: halshs-01191346

<https://shs.hal.science/halshs-01191346>

Submitted on 1 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES LIENS FAMILIAUX FACE A LA MONTEE DES INCERTITUDES

Claude Martin

Dans l'introduction et la conclusion de *La Montée des incertitudes*, Robert Castel souligne qu'il faudrait accorder une attention spécifique à la question familiale. Il écrit ainsi :

« Il est significatif que s'opère à partir du milieu des années 1960 une transformation fondamentale des relations familiales dans le sens de leur contractualisation, selon une chronologie voisine de celle qui affecte les institutions du travail, *sans que l'on puisse établir pour autant une stricte relation de causalité dans un sens ou dans un autre*. Cependant, *cette transformation de la famille a une importance peut-être aussi fondamentale que celle qui a affecté le travail, car elle remet en question la structure familiale traditionnelle à travers laquelle s'effectue la filiation à l'articulation du biologique et du social* » (je souligne) [Castel, 2009, p. 47].

Par « transformations de la famille », Robert Castel évoque bien sûr toute une série de constats souvent dressés par les sociologues et démographes soulignant l'affaissement du mariage, la montée de l'instabilité familiale et la complexification des trajectoires socio-familiales. On peut se demander en revanche pourquoi il fait de la filiation, « à l'articulation du biologique et du social », la principale dimension de cette reformulation de la question familiale ? Peut-être faut-il y voir l'expression de sa sensibilité freudo-marxiste ou encore son intérêt pour les thèses d'Irène Théry et de Louis Roussel qui font, chacun à leur manière, de la crise de la filiation et d'un certain affaissement du socle juridique de la parenté, les principales sources du changement et, disent-ils, du « malaise » dans la famille [Roussel, 1989 ; Théry, 1996]. En tous les cas, dans le débat qui a agité les spécialistes de la sociologie de la famille dans les années 1990, Castel semble donner la préférence à ceux qui insistent sur la désinstitutionnalisation et la remise en cause du socle anthropologique de la parenté qu'est la filiation, sur ceux qui développent la thèse de l'individualisme positif, caractéristique de la seconde modernité comme Ulrich Beck [1992] ou François de Singly [2007].

Ces théories de l'individualisation lui rappellent manifestement les promoteurs d'un « individualisme par excès » et les effets de la décollectivisation des relations de travail. Ne faudrait-il pas pourtant mieux distinguer « l'hyper-individualisme », « l'inflation de subjectivité », et « l'a-social sociabilité » qu'il évoque dans *La Gestion des risques*, et cette version des années 1990 qui conçoit la famille comme matrice relationnelle d'un « individu individualisé » (chez de Singly en particulier) [de Singly, 2007] ?

Je fais l'hypothèse que cette thématique de l'individualisation est entrée pour Castel en résonance avec la survalorisation du relationnel, du psychologique, isolé du tout social (économique, social et politique), qu'il pointait dans *La Gestion des risques* et même déjà dans *Le Psychanalysme* [Castel, 1973]. Au début des années 1980, il interprétait en effet la montée de cette thématique comme un moyen de rabattre les individus sur un seul objet d'attention : un travail sur leurs propres relations et leur propre potentiel relationnel, leur capital relationnel, laissant hors d'atteinte et de portée les autres enjeux économiques, sociaux et politiques. Il soutenait donc que le psycho-relationnel était construit comme une dimension autonome, isolée du social et de la société, tout comme l'économique a pu sembler le devenir avec la montée du marché et son désencastrement de la société. Cette hypertrophie du relationnel basée sur une dénégation des autres composantes du social annonçait la thématique des « individus par excès ». Et ce mécanisme était selon lui le résultat d'une « politique des relations » ; un résultat analysable au prix d'une déconstruction sociohistorique.

Dans les années 1990, trop occupé à retracer sa « chronique du salariat », Castel n'a pas pris le temps de parachever sa grille de lecture de la question familiale ou plutôt de la réencastrer dans la question sociale, en montrant les limites des perspectives en présence. À défaut, c'est tout au moins mon hypothèse, Castel a privilégié une des alternatives (désinstitutionnalisation contre individualisme relationnel) et renoncé provisoirement à proposer une troisième voie, si l'on peut dire. Pourtant, de mon point de vue, l'essentiel du chemin était déjà parcouru. C'est ce chemin que j'ai pour ma part emprunté [Commaille, Martin, 1998].

Castel s'interroge ainsi sur le sens de la causalité des influences entre travail et famille. Il se demande dans quelle mesure les transformations de la famille peuvent représenter

une nouvelle variable indépendante, en plus de celle du positionnement sur le marché du travail, permettant ou non l'accès à la propriété sociale. La question pourrait être formulée schématiquement de la manière suivante : quelles sont les interactions entre transformations du travail et transformations de la famille et leurs effets réciproques ? Ou bien encore, comment repérer dans les transformations de ces deux sphères fondamentales, celle qui prend le pas sur l'autre, celle qui participe à modeler et remodeler l'autre ? Et à cette question, il me semble possible de répondre que les mutations de la sphère du travail et de l'emploi impactent davantage sur la sphère familiale, que l'inverse, même s'il est difficile de mesurer l'ampleur précise de ces effets, tant ils sont combinés dans un processus social plus large, qui a sans doute à voir avec « le procès de civilisation » que décrit Norbert Elias sur la longue durée [Elias, 1975].

Les grandes transformations du travail et de l'emploi, qui vont de l'après-guerre à aujourd'hui, représentent, selon nous, la variable indépendante à l'aune de laquelle nous pouvons appréhender beaucoup d'autres institutions, dont l'école, la famille ou les rapports de genre. De ce fait, la question n'est peut-être pas tant de savoir s'il existe en quelque sorte un mécanisme équivalent dans la vie familiale et privée à celui que décrit Castel dans la sphère du travail, avec l'avènement du salariat et de la protection sociale, mais plutôt de tenter de repérer les interactions entre ces deux volets de l'existence, en accordant, au passage, un rôle central à la question des inégalités de genre.

L'hésitation de Castel à faire des mutations de la vie familiale un autre résultat de « la grande transformation » [Polanyi, 1983], et non une nouvelle variable explicative ayant une certaine autonomie, peut selon nous être résorbée en mettant à plat les systèmes de contraintes dans lesquels se tricotent et se détricotent les liens socio-familiaux, au centre desquels on trouve justement : l'accès à l'emploi, à l'autonomie et aux ressources qu'il fournit, le positionnement sur le marché du travail, les conditions et les horaires de travail, l'accès à des services publics pour prendre en charge les êtres dépendants du réseau familial, enfants et personnes âgées, malades et incapables, etc. Vues sous cet angle, les familles et les trajectoires de ses membres, mais surtout les relations familiales comme relations entre les genres et entre les générations,

apparaissent comme un terrain d'observation, un territoire empirique qui permet, comme en miroir, de refléter des transformations plus globales auxquelles sont soumis les individus.

Une telle manière de poser le problème rejoint clairement les pistes esquissées par Norbert Elias à la fin de sa vie, lorsqu'il écrit : « Les relations familiales sont souvent présentées comme le fondement de toutes les relations sociales de l'être humain. Mais c'est une erreur. La structure familiale, c'est-à-dire la forme socialement établie de relation entre l'homme, la femme et l'enfant, évolue en corrélation avec – et correspond à – la société plus vaste dont elle fait partie. [...] Les changements dans les relations entre individus en leur qualité de parents et d'enfants ou même de maris et de femmes – en somme de membres d'une famille – sont indissociables des changements dans les relations entre individus en tant qu'habitant d'une ville ou citoyens d'un État » [Elias, 2010, p. 107].

Je ne crois donc pas nécessaire de chercher à trouver au sein de la famille, et pas plus au niveau de la filiation, isolée du reste, l'épicentre de cette autre grande transformation qui pourrait avoir marqué la période contemporaine, en parallèle des mutations de la sphère du travail et de la société salariale. Bien au contraire, il me semble qu'il faut relier la montée puis le déclin de la société salariale avec la question familiale pour comprendre les transformations qu'ils impliquent en écho. Robert Castel était plus proche de ce réencastrement de la question familiale lorsqu'il faisait référence à Yves Barel [1990] et au travail comme « grand intégrateur » de la société industrielle. Le lien entre question familiale et question sociale devient alors un analogon de celui établi par Castel entre question sociale et question urbaine ou question ethnique. En ce sens, il me semble que l'on peut dire, comme il l'a écrit à propos de ces deux autres questions, que « la question sociale est lovée dans la question familiale tout en la surchargeant ».

LES RELATIONS FAMILIALES, ENTRE TRAVAIL ET SOUTIENS PUBLICS

Nous suggérons de lire les changements familiaux, notamment depuis les années 1960, à l'aune des transformations intervenues dans la sphère du travail et de l'emploi, mais aussi en lien avec le développement de la protection sociale et de la citoyenneté

sociale. Ce rôle du marché du travail dans les mutations de la famille apparaît clairement lorsque l'on évoque le « contrat entre les genres ». En effet, s'il existe un consensus sur la principale cause des changements familiaux, c'est bien de souligner l'impact qu'a eu sur les familles l'évolution de la condition des femmes dans la société à partir des années 1960¹.

En accédant massivement au salariat, puis à la révolution contraceptive, les femmes ont contribué à bouleverser le « contrat de genre » défini durant les « Trente glorieuses », selon le modèle profondément inégalitaire de la famille nucléaire : « Monsieur Gagnepain – Madame Aufoyer ». Mais « contribuer » seulement, dans la mesure où cet accès massif des femmes au salariat a été à la fois une revendication, une aspiration, une conquête, mais aussi le résultat d'une offre de travail, du fait de la tertiarisation de l'économie. En tout état de cause, ce processus a permis le développement d'une citoyenneté sociale plus universelle, parce que permettant aux femmes d'accéder aux protections et aux soutiens garantis par le contrat de travail. Ce faisant, cette transformation a été porteuse d'une véritable révolution : libérer de nombreuses femmes de la dépendance dans laquelle elles étaient confinées par le précédent contrat de genre de la société industrielle et qui faisait de la grande majorité d'entre elles des détentrices de droits sociaux dérivés de leurs maris. Elle aurait pu ou dû aussi les libérer de l'emprise de la responsabilité du travail gratuit dans la sphère domestique et du *care*, ce qui s'est révélé beaucoup moins vrai. En entrant dans le salariat, les femmes auraient pu ou dû être « défamilialisée », en quelque sorte².

Ce processus de transformation n'est donc pas le résultat d'une simple intentionnalité. Il est en grande partie non planifié et pourrait correspondre à ce que Norbert Elias

¹ On pourrait d'ailleurs, comme le suggère Norbert Elias en s'intéressant à la position sociale des jeunes femmes non mariées au début du xx^e siècle, faire remonter plus loin encore ce processus d'égalisation des chances, et notamment à la contribution des femmes à l'effort de guerre : « Les femmes britanniques finirent par obtenir l'égalité de vote en 1919. [...] Nul doute que rien n'eut été possible sans les efforts conscients et délibérés du mouvement féministe avant la Première Guerre mondiale. Mais il faut aussi souligner que le rôle décisif joué par les femmes durant la guerre, quand elles remplacèrent dans les usines les hommes valides mobilisés et envoyés au front, constitue un facteur de l'égalisation progressive des chances sociales entre les hommes et les femmes peut-être plus important que la cause des femmes stricto sensu. » [Elias, 2010, p. 155].

² Pour reprendre l'expression proposée par Ruth Lister [1994] et quelques autres chercheuses.

appelle des « poussées civilisatrices » : « C'est un processus non planifié, aveugle et sans but, mais à chaque moment donné *directionnel*, qui a conduit au XX^e siècle à une transformation radicale de l'habitus social et de la structure de la personnalité individuelle des femmes. Pour beaucoup d'entre elles, cette poussée émancipatrice fut intensément signifiante, alors même qu'elle n'a pas été planifiée. On peut dire que la diminution de l'inégalité entre les sexes a été le produit dérivé de la coïncidence non voulue entre un grand nombre d'activités humaines planifiées. Citons-en brièvement deux : la recherche d'une amélioration des moyens de contraception, qui joua un rôle important dans l'affaiblissement des tabous sexuels ; l'émergence, à côté du travail manuel en usine, de nouvelles opportunités professionnelles pour les femmes, en lien notamment avec l'expansion du secteur des services » [Elias, 2010, p. 155-156].

La plupart des pays développés ont connu ce processus de féminisation du marché du travail, même s'il n'a pas conduit à une véritable égalisation de la condition des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi, loin s'en faut. Mais ce processus a indéniablement ébranlé le modèle de la famille nucléaire dominant durant les « Trente Glorieuses » ; ce modèle fondé sur une forte division des rôles des sexes et un certain mode de partage de « l'organisation sociale totale du travail », comme la qualifient nombre d'écrits féministes pour intégrer à la fois le travail rémunéré et non rémunéré, le travail de production et de reproduction. Aujourd'hui, ce modèle « Monsieur Gagnepain – Madame Aufoyer » a connu un recul certain à l'échelle européenne, à la fois au plan des représentations et des pratiques sociales (avec d'importantes variations cependant selon les pays). Le nombre des ménages composés de deux adultes travailleurs tend à devenir la norme dans une majorité d'États européens. Il est cependant manifeste que cette transformation, même incomplète et limitée, a surtout concerné la sphère du travail et de l'emploi et bien moins la sphère privée de la famille, c'est-à-dire le partage du travail domestique et de *care* (non rémunéré). Ceci demeure donc toujours un enjeu de tensions et de luttes.

Ce processus engagé à l'intersection de la sphère du travail et de la famille a donc généré de formidables attentes : une attente d'égalité entre les genres, une attente d'accès à l'autodétermination, au choix et à l'égalisation des conditions. Le modèle dominant de la « deuxième modernité » est celui d'un individu autodéterminé, quel

que soit son genre. En devenant dominant, ce processus d'individualisation s'est en même temps affirmé comme projet politique promouvant la figure d'un individu chargé de s'assumer (économiquement) par son travail et de contribuer ainsi à l'équilibre des marchés dans une économie mondialisée. Telle serait la responsabilité de chacun : assurer son indépendance économique et, ce faisant, épargner la dépense publique. Jane Lewis qualifie cette nouvelle norme collective à l'échelle européenne de modèle de « l'adulte travailleur », autonome et autodéterminé ; un modèle qui aurait vocation à se substituer à celui du *Male breadwinner* de la première modernité [Lewis, 2002].

On a bien ici affaire à un processus normatif, à un modèle « sur papier », qui contribue à façonner nos représentations, nos conduites et nos relations, tout comme l'a fait précédemment le modèle de « Monsieur Gagnepain ». À l'instar de cette conception de la division entre les genres du travail rémunéré et non rémunéré, caractéristique de la société industrielle, ce nouveau modèle n'a d'ailleurs pas besoin d'être universellement à l'œuvre pour avoir des effets normatifs puissants. Comme le souligne Jane Lewis : « Alors qu'en pratique le modèle de Monsieur Gagnepain n'est jamais devenu une réalité sociale que pour les femmes des classes moyennes – et pour une relativement courte période de temps – il a eu un pouvoir prescriptif considérable en termes de division du travail entre les hommes et les femmes... Le problème est qu'un modèle universalisé d'adulte travailleur ne correspond pas plus à la réalité sociale que ne le fit le modèle de Monsieur Gagnepain dans le passé. Il s'agit d'un nouveau “devoir être”, mais bien moins d'une nouvelle réalité » [Lewis, 2002, p. 52]³. Ce faisant, cette nouvelle norme d'individu autonome autorégulé est aussi porteuse de frustrations et de tensions du fait de l'inégal accès à ces formidables promesses. C'est ici que l'on retrouve les « conditions de possibilité » de l'autonomie et de l'individualisation, sur lesquelles insiste Robert Castel⁴. Même s'ils buttent

³ Notre traduction.

⁴ Norbert Elias voit même dans cet écart entre aspirations et actualisation de ces aspirations le moteur du sentiment d'individualité comme creusement de l'écart entre individu et société, comme le souligne Roger Chartier dans son avant-propos à *La Société des individus* [Elias, 1991]. « Elias inscrit ce processus de renforcement de l'individualisation dans le divorce instauré dans toutes les sociétés démocratiques entre les “aspirations” sociales des individus, nourries par la multiplicité des

manifestement sur les inégalités sociales et les inégalités de genre, ces « adultes travailleurs » sont de plus en plus considérés comme responsables de leurs réussites comme de leurs échecs. D'où l'idée d'injonction à être autonome, qu'a bien décrypté Nicolas Duvoux dans ses travaux sur le Revenu minimum d'insertion [Duvoux, 2009]. Le repli de l'État social fondé sur cette logique d'autonomie et de responsabilité individuelle, voire de prévoyance, se présente alors comme une double peine : laisser à leur sort ceux qui ne se sont pas montrés capables d'accéder à l'autonomie.

Si le salariat a certes été un moyen de nous émanciper des attaches traditionnelles, dont celles de la famille, un moyen de devenir des individus dans une société de semblables avec des inégalités conçues comme acceptables, en faisant de chacun une personne capable de subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches, ce salariat n'a pas pour autant fait disparaître la « protection rapprochée », cette protection assurée par les proches. Et avec le repli de l'État social et la *montée des incertitudes*, on assiste même plutôt à un retour de cette protection rapprochée qui se présente bien souvent comme le principal moyen de faire face aux nouveaux risques sociaux (dont la dépendance des plus âgés est un exemple emblématique⁵), au risque de générer de formidables inégalités.

On peut donc établir un lien entre la vision théorique de l'individualisation, y compris dans la sphère privée, et une vision politique préoccupée du passage à une société postindustrielle, sachant que la première vision a parfois eu pour objectif explicite d'étayer la seconde⁶. Le pendant de la version privée de l'individualisation est donc aussi lisible au niveau des politiques publiques et, notamment, des politiques sociales [Martin, 2010]. En défendant que chaque individu doit être économiquement

destins possibles qu'ils peuvent envisager, et les limitations qui bornent, avec plus ou moins de rigidité selon la position qu'ils occupent dans la société, leurs "chances de réussite" objectives. [...] Les ambitions déçues de tous ceux qui n'obtiennent pas les positions auxquelles ils aspiraient se muent en une frustration qui impute à l'injustice du monde social les déconvenues individuelles. La tension entre le moi blessé et le monde extérieur cruel rend plus vive encore la conscience d'une radicale séparation entre la personne et la société. » [Chartier, 1991, p. 23-24].

⁵ . Voir Martin [2007] et Le Bihan, Martin [2008].

⁶ Comme ce fut le cas pour Anthony Giddens devenu l'intellectuel organique de la « Troisième voie » au Royaume-Uni [Giddens, 1998].

indépendant, condition de son autonomie, on peut suggérer que les politiques publiques représentent, sous certaines conditions, un facteur productif ou un « investissement social » [Giddens, 1998], tout au moins si l'on veille à transformer des dépenses « passives » en dépenses « actives », c'est-à-dire promotrices d'emplois. Ce fut le projet de la « Troisième voie » avec l'idéologie du *Welfare to work*. Mais cette logique peut aussi conduire à considérer le travail comme une obligation, une responsabilité de chacun, une contrepartie, dans la perspective de certaines versions punitives du *workfare*. Ces deux logiques ont en commun une emphase sur les responsabilités qui se substituent aux droits, comme l'indique encore Jane Lewis dans son exploration de l'hypothèse d'un modèle de « l'adulte travailleur » [Lewis, 2002]. C'est ici que l'on peut rejoindre la critique de Robert Castel de l'idéologie très répandue aujourd'hui de « la libération des énergies et des initiatives », lorsqu'il souligne que « cette exigence de libérer l'individu des carcans où l'enferment des régulations collectives et des réglementations tatillonnes est devenue une vulgate largement partagée. Elle est au cœur des réformes d'inspiration libérale qui se déploient actuellement dans tous les domaines » [Castel, 2009, p. 402].

Pourtant, sans les supports des droits, de l'État social et des services publics, les individus conçus comme des adultes travailleurs restent des « individus par défaut », renvoyés à leurs propres échecs et confrontés à une mission impossible. C'est manifestement le cas pour nombre de travailleurs précarisés, soucieux d'un lendemain incertain, comme ces mères seules en sous-emploi, recevant des salaires insuffisants pour dépasser le seuil de pauvreté, tout en exerçant des métiers avec des horaires à temps partiel, fragmentés, incompatibles avec la prise en charge d'un jeune enfant et à qui l'on reproche l'irresponsabilité parentale et les incapacités éducatives. Mais c'est aussi le cas pour nombre de travailleurs et de travailleuses seniors qui, à l'approche de la soixantaine, s'accrochent à leur emploi malgré le temps qu'ils doivent mobiliser pour s'occuper d'un parent âgé ayant perdu son autonomie, au risque de sacrifier tout : le temps pour soi, la sociabilité, les liens conjugaux, familiaux et amicaux, etc., mais que l'on soupçonne d'être disposés à abandonner leurs parents âgées en période de canicule. En fait, le travail n'est pas seulement pour eux une ressource dont ils ne peuvent se passer, c'est aussi un moyen d'avoir des contacts, une reconnaissance, en

somme, d'être intégré et d'éviter d'être absorbé totalement par la demande de soutien et de soin, des « sacrifiés pour autrui ». Et l'on pourrait étendre ce diagnostic bien au-delà de ces figures exemplaires en évoquant la dépendance de certains jeunes à leurs parents faute d'accès au « grand intégrateur ».

Les liens familiaux sont profondément dépendants de l'état de la situation du marché du travail et de l'étendue des protections sociales. Nombre de travailleurs précarisés ne peuvent faire face à ces missions ordinaires de la vie familiale contemporaine sans les soutiens et les interventions de l'État social. Pire, en refusant d'assurer ce répit à des travailleurs sous pression, la société peut même se priver de l'énergie qu'ils déploient pour s'occuper de leurs proches en épuisant cette ressource cruciale et non substituable pour faire face aux besoins sociaux. Sans cette citoyenneté sociale, sans ce soutien de l'État et des services publics, ils et elles ne peuvent être des citoyen(ne)s à part entière et il ne sert strictement à rien de les renvoyer à leurs responsabilités individuelles, ni de les enfermer dans la mission d'être le seul soutien de leurs proches, faute d'avoir accepté de penser l'intrication complexe entre leur condition individuelle et l'état de notre condition collective.

L'accroissement des inégalités et le repli de l'État social auxquels font face nombre d'États européens donnent à voir une société qui privilégie le bien-être des nantis, renvoyant chacun à ses capacités de consommations sur le marché des services et des assurances privées. Pourtant sans un niveau minimum et garanti de bien-être collectif, sans ces supports qu'évoque Robert Castel, le bien-être individuel ne peut exister véritablement, et s'accroît le sentiment d'être un individu qui affronte un monde dur et impitoyable, menaçant chaque fois un peu plus la cohésion sociale.

UNE LECTURE NOSTALGIQUE ET GENERATIONNELLE ?

Une des questions qui demeure face à ce diagnostic général est peut-être celle-ci : dans cette genèse des grandes transformations qu'a connues la France comme beaucoup d'autres pays développés, ne serions-nous pas en grande partie aveuglés par notre propre inscription historique ? En d'autres termes, que doit cette analyse à un effet de génération ? Qu'en pensent ceux qui ont un regard plus distant sur ces supposées « Trente glorieuses » pour n'en avoir guère bénéficié, ceux-là même qui accusent parfois la génération de l'après-68 de n'avoir pas partagé les bénéfices et de continuer, pour les plus à gauche d'entre eux, de privilégier les inégalités sociales sur les inégalités générationnelles dans leur modèle d'explication ? Quelle est en somme la part de l'effet génération ?

Jacques Donzelot semble se poser une question voisine dans son commentaire sur *La montée des incertitudes* : « On peut considérer que Robert Castel sacralise un épisode au détriment de l'analyse de la tendance. Il est plus que tentant, en effet, d'ériger en moment idéal d'un accomplissement du rapport entre l'individu et le collectif ces années 1960 pendant lesquelles, la protection sociale se mettant en place, l'individu n'avait plus qu'à se libérer des chaînes de la vieille société tout en restant bénéficiaires des protections du collectif nouvellement institué par l'État... C'est effectivement l'histoire de notre génération. Ce n'est peut-être aussi que cela : un moment de grâce, mais quelque peu illusoire dans le double processus de libération de l'individu vis-à-vis des codifications sociales et d'organisation politique des protections sociales. Un moment pendant lequel l'État a pu apparaître comme un équivalent terrestre de Dieu et la nation son royaume... ». Mais Donzelot ajoute aussi : « Plutôt que prétendre invalider l'analyse de Castel, cette remarque viserait à inviter à en faire bon usage. La nostalgie entendue comme la mémoire d'un tel moment peut constituer une force pour faire valoir une exigence face à ce qui advient au lieu de seulement le subir parce qu'il n'y aurait pas d'autre issue rationnelle. À condition que le bénéfice de l'émotion n'éteigne pas la nécessité de la réflexion » [Donzelot, 2009, p. 17].

Alors, génération « nostalgique », bénéficiaire involontaire d'une configuration particulièrement favorable ? Tout en reconnaissant les promesses de

l'individualisation, émancipatrice des carcans et des déterminations qu'impose l'appartenance à des communautés de vie (la famille, la corporation), cette posture considère que le principal problème réside dans l'inégal accès à l'actualisation de ces promesses.

Mais adopter une telle posture, que d'aucuns peuvent qualifier de pessimiste ou de nostalgique⁷, ne revient pas pour autant à s'accrocher fébrilement aux acquis du passé, à refuser de prendre en compte l'épuisement du modèle issu du pacte social de l'après-guerre ou de réfléchir aux pistes de sa réforme, pas plus qu'il ne s'agit de se laisser éblouir par les vertus de l'émancipation, quand cette liberté promise se traduit pas l'affaissement des supports et le renforcement des inégalités.

D'un point de vue théorique, adopter cette posture revient plutôt à une volonté de comprendre le « processus civilisateur et décivilisateur » – au sens de Norbert Elias –, avec ses avancées, ses piétinements et ses régressions, comme un chemin entre émancipation des cadres et des contraintes, et sécurisation par des cadres et des contraintes, tenant compte du fait, comme Elias le souligne lui-même que : « Le critère décisif du caractère civilisateur d'un changement de longue durée des mécanismes d'autorégulation ne tient pas au progrès ou au déclin des normes d'autorégulation en tant que telles, mais aux implications de ces changements pour les personnes concernées, relativement à leur vie sociale, aux rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres » [Elias, 2010, p. 161].

D'un point de vue plus politique, cette posture peut permettre de contribuer utilement à la réflexion sur les moyens de réformer la protection sociale en comprenant ce qui la fonde, ce sur quoi elle achoppe, les compromis qui l'ont forgée et qui se recomposent, en somme, en déconstruisant le processus qui va du passé au présent pour mieux envisager le futur. Adopter une telle posture peut ainsi permettre de réfléchir à des formes d'individualisation des prises en charge et des droits, des « formes publiques de régulation à la fois flexibles et fortes » [Castel, 2009, p. 449], permettant de concevoir des dispositifs « sur mesure », plus à même de tenir compte de la variété des trajectoires sociales et professionnelles et de leurs étapes, que ne peuvent le faire les

⁷ . Voir Caillé [2008].

dispositifs standardisés du prêt-à-porter qui dominait dans la société de l'après-guerre⁸. Cette posture peut aussi conduire à discuter le modèle « d'investissement social » proposé par Esping-Andersen et d'autres [Esping-Andersen, 2002 ; Morel *et al.*, 2011] pour mieux prendre en compte les problèmes qui sont susceptibles d'advenir au cours des vingt ou trente prochaines années du fait d'un défaut « d'investissement » dans l'enfance et la jeunesse aujourd'hui. Discuter cette piste peut ainsi conduire à rappeler ce que cette supposée nouvelle problématique doit à celle beaucoup plus ancienne du capital humain, si chère aux élites et aux militants de la « Sécu », ou encore à pointer les limites d'une argumentation qui, pour se rendre acceptable dans les sphères politiques, recourt au lexique économique, presque bancaire, de l'investissement et du rendement.

Ces démarches, visant à explorer les pistes de réformes à venir, peuvent se nourrir du projet qu'a sans relâche poursuivi Robert Castel lorsqu'il propose de comprendre le présent à partir du passé. Il est donc cohérent de chercher à saisir ce qui lie la période de l'après-guerre à la période actuelle, en identifiant les virages, glissements et ruptures lisibles dans l'évolution du rôle des pouvoirs publics. Mais en plus de cette perspective généalogique sur l'État social, il faut aussi, pour tenir les deux bouts de l'individuel et du collectif, réfléchir à l'impact de ces mutations sur la condition des individus et des liens sociaux, en tenant compte de l'expérience sociale de nos contemporains. C'est à cette condition que l'on pourra tirer le meilleur profit de la sociologie mise en œuvre par Robert Castel afin de « dégager les supports nécessaires pour répondre au défi d'exister en tant qu'individu dans une société toujours surplombée par la contrainte » [Castel, 2009, p. 65].

BIBLIOGRAPHIE :

BAREL Y. (1990), « Le grand intégrateur », *Connexions*, n°56.

BECK U. (1992), *Risk Society. Towards a New Modernity*, Sage, Londres.

BASAGLIA F. (dir.) (1970), *L'Institution en négation. Rapport sur l'hôpital psychiatrique de Gorizi*, Le Seuil, Paris.

⁸ . Voir **en particulier** les travaux d'Alain Supiot [1999] et de Bernard Gazier [2003].

- BASAGLIA F., BASAGLIA F. (dir.) (1980), *Les Criminels de paix*. PUF, Paris.
- CAILLE A. (2008), « Individualisme ou parcellitarisme ? Quelques incertitudes », in CALAME C. (dir), *Identités de l'individu contemporain*, Éditions Textuel, Paris, p. 69-83.
- CASTEL R. (1973), *Le Psychanalysme, L'ordre psychanalytique et le pouvoir*, Maspero, Paris.
- CASTEL R. (1981), *La Gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Minuit, Paris.
- CASTEL R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.
- CASTEL R. (2003), *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Le Seuil, Paris.
- CASTEL R. (2009), *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Le Seuil, Paris.
- CHARTIER R. (1991), « Conscience de soi et lien social », avant-propos in ELIAS N., *La Société des individus*, Fayard, Paris, p. 7-29.
- COMMAILLE J., MARTIN C. (1998), *Les enjeux politiques de la famille*, Bayard, Paris.
- DONZELOT J. (2009), « En attendant la crise. À propos de *La montée des incertitudes* de Robert Castel », *Esprit*, juillet, p. 10-18.
- DUVOUX N. (2009), *L'Autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.
- ELIAS N. (1975), *La Dynamique de l'Occident*. Calmann-Levy, Paris.
- ELIAS N. (1980), « Die Zivilisierung der Eltern », in BURKHARD L. (dir), *Und wie wohnst du ?*, Internationales Design Zentrum, Berlin, traduit sous le titre « La civilisation des parents » in ELIAS N., *Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, La Découverte, Paris, 2010, p. 81-112.
- ELIAS N. (1991), *La Société des individus*, Fayard, Paris.
- ELIAS N. (2010), *Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, La Découverte, Paris.
- ESPING-ANDERSEN G. (2002), « A child-centred social investment strategy », in ESPING-ANDERSEN G., GALLIE D., HEMERIJCK A., MYLES J., *Why we Need a New Welfare State?*, Oxford University Press, Oxford, p. 26-67.

- GAZIER B. (2003), *Tous 'sublimes'. Vers un nouveau plein-emploi*, Flammarion, Paris.
- GIDDENS A. (1998), *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Polity Press, Cambridge.
- LASCH C. (1981), *Le Complexe de Narcisse*, Robert Laffont, Paris.
- LE BIHAN B., MARTIN C. (2008), « Caring for Dependent Elderly Parents and Family Configurations », in JALLINOJA R., WIDMER E. (dir.), *Beyond the Nuclear Family: Families in a Configurational Perspectives*, Peter Lang, Bern, Berlin, Oxford, p. 57-74
- LE GALL D., MARTIN C., SOULET M.-H. (1989), *L'Éclatement du social. Crise de l'objet, crise des savoirs ?*, Presses universitaires de Caen, Caen.
- LEWIS J. (2002), « Individualisation: Assumptions about the existence of an adult worker model and the shift towards contractualism », in CARLING A., DUNCAN S., EDWARDS R., *Analysing Families. Morality and Rationality in Policy and Practice*, Routledge, Londres.
- LISTER R. (1994), « “She has other duties” – Women, Citizenship and Social Security », in BALDWIN S., FALKINGHAM J. (dir.), *Social Security and Social Change: New Challenges to the Beveridge Model*, Harvester Wheatsheaf, Hemel Hempstead, p. 31-44.
- MARTIN C. (1992), *Les Transitions familiales. Évolution du réseau social et familial après la désunion et modes de régulation sociale*. Thèse pour le doctorat de sociologie « Modes de vie et politiques sociales » de l'université de Paris 8, 502 pages.
- MARTIN C. (1997), *L'Après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- MARTIN C. (2007), « Le souci de l'autre dans une société d'individus », in PAUGAM S. (dir.), *Repenser les solidarités au 21^{ème} siècle*, PUF, Paris, p. 219-240.
- MARTIN C. (2010), « Individualisation et politiques sociales : de l'individualisme positif à l'instrumentalisation de l'individu », in CORCUFF P., LE BART C., SINGLY (DE) F. (dir.), *L'Individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 273-282.
- MOREL N., PALIER B., PALME J. (dir.) (2011), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies, Challenges*, Policy Press, Londres.

POLANYI K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris (1^{ère} édition 1944).

ROUSSEL L. (1989), *La Famille incertaine*, Odile Jacob, Paris.

SINGLY (DE) F. (2007), *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, Paris.

SUPIOT A. (dir.) (1999), *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Flammarion, Paris.

THERY I. (1996), « Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence », *Esprit*, décembre, p. 65-90.